



Barthassat out, la gauche a le sourire

GENÈVE Le 2^e tour des élections cantonales a rendu ses verdicts. Le PDC Luc Barthassat, sortant, n'est pas réélu. La gauche en a profité pour reprendre le siège perdu en 2009. La PLR Nathalie Fontanet est la deuxième femme de ce cénacle. Rééquilibrage(s).

ATS

info@lacote.ch

A Genève, le nouveau Conseil d'Etat sera composé de trois magistrats de droite, trois de gauche et un MCG. La non-réélection dimanche du PDC Luc Barthassat fait perdre la majorité à l'Entente bourgeoise.

«Le rééquilibrage du Conseil d'Etat permettra d'aborder les enjeux importants, comme la réforme de la fiscalité des entreprises, avec un nouvel élan», espère le socialiste Thierry Apothéloz. Il a été élu dimanche avec 10 527 suffrages d'avance sur le magistrat sortant. De fait, l'élection d'un second PDC à l'exécutif en 2013 ne reflétait pas le poids électoral du parti.

Lâché par la droite?

Si le parler populaire de Luc Barthassat, 57 ans, ainsi que sa propension à recourir aux réseaux sociaux avaient séduit en 2013, son bilan à la tête du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture n'a pas suffi à le faire réélire dimanche. Arrivé 9^e au premier tour le 15 avril, il n'a pas réussi à combler son retard et a terminé 7^e dimanche, avec 34 357 voix.

«Luc Barthassat a été jugé sur sa personne et non sur son bilan», a déploré le président du PDC Bertrand Buchs, qui estime que le magistrat sortant a été lâché par la droite. Pour le président du PLR Alexandre de

Senarclens, «la problématique est liée à sa façon d'incarner la fonction de conseiller d'Etat.» Quant à M. Barthassat, il a indiqué qu'il analysera sa défaite plus tard.

Trois à droite

Avec l'élection de Nathalie Fontanet, 53 ans, l'exécutif comptera une deuxième femme. Arrivée en 4^e position (45 522 voix), la députée permet au PLR de conserver le siège du président du Conseil d'Etat François Longchamp, qui ne se représentait pas.

La candidate figurait sur le ticket de l'Entente bourgeoise avec le PLR sortant Pierre Maudet, 40 ans. Le magistrat en charge du Département de la sécurité et de l'économie avait été élu au premier tour. L'autre PDC sur cette liste était le grand argentier Serge Dal Busco qui est arrivé en 2^e position dimanche (50 141 voix).

Siège récupéré

L'exécutif comptera un second nouvel élu en la personne de Thierry Apothéloz, 47 ans, arrivé 6^e (44 884 voix). L'élection du conseiller administratif de Vernier, qui représente l'aile modérée du PS, permet à son parti de récupérer le siège perdu en 2009.

Il complète le trio de gauche, aux côtés de la socialiste Anne Emery-Torracinta, 59 ans, et du Vert Antonio Hodgers, 42 ans. Mise en difficulté en fin de mandat, la cheffe du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport est arrivée 5^e (44 905 voix), tandis que le magistrat Vert, en charge de l'Aménagement, du Logement et de l'Énergie, est arrivé 3^e (49 684 voix).

Avec le MCG

Le septième membre du nouveau gouvernement, qui entrera en fonction le 1^{er} juin,



En haut: Nathalie Fontanet, nouvelle élue PLR, rejoint Pierre Maudet, déjà admis au premier tour. Au centre, le PDC Serge Dal Busco, et, en bas, l'UDC Mauro Poggia (tous sortants). Enfin, le Vert Antonio Hodgers, et les socialistes Anne Emery-Torracinta et le nouvel élu Thierry Apothéloz, trio qui rééquilibre l'exécutif cantonal genevois. Ci-dessous, le perdant de cette élection, le PDC Luc Barthassat, dont le bilan n'a pas convaincu les votants. PHOTOS KEYSTONE

sera le MCG Mauro Poggia, 58 ans.

Le conseiller d'Etat en charge du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé a été le mieux élu dimanche avec 51 015 suffrages, un score qui ne reflète pas l'affaiblissement de son parti. «Les majorités au Conseil d'Etat ne se feront pas sans le MCG», a-t-il commenté.

Onze candidats se présentaient dimanche. La députée d'Ensemble à Gauche Jocelyne Haller est arrivée 8^e (27 121 voix), le conseiller national UDC Yves Nidegger 9^e (23 940 voix), le viticulteur hors parti Willy Cretegnny 10^e (20 600 voix) et le «Prophète» Paul Aymon 11^e (9428 voix).

Le taux de participation s'est élevé à 35%, selon ces premiers résultats. ●



«IL PAIE SA FAÇON D'INCARNER LA FONCTION DE CONSEILLER D'ÉTAT»

Luc Barthassat a été «jugé sur sa personne et non pas sur son bilan», a déploré dimanche Bertrand Buchs, président du PDC genevois. Très amer, M.Buchs estime que le magistrat sortant a été lâché par la droite.

Le PLR ne se sent pas responsable de l'échec de Luc Barthassat. «On a tout fait pour lui laisser une chance et on a été irréprochables au deuxième tour», a affirmé Alexandre de Senarclens, président du parti. «La problématique est liée à sa façon d'incarner la fonction de conseiller d'Etat: c'est ce que M.Barthassat paie aujourd'hui», a-t-il ajouté. Longtemps attendu par ses supporters et les médias, le conseiller d'Etat Luc Barthassat est sorti de ses bureaux à 14h. «Merci Luc! Merci Luc!», ont applaudi des membres du PDC. Le magistrat était accompagné de sa compagne, de ses deux enfants et de son ex-femme. «On a le cœur gros», a dit un homme dans le cortège qui se dirigeait vers l'Hôtel de Ville.

Le conseiller d'Etat en charge du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture a réservé ses premières réactions pour la télévision locale Léman Bleu. «On n'est bien évidemment pas réjoui de cette situation. On

aura le temps d'analyser tout ça», a-t-il indiqué, laissant entendre que sa défaite était due au faible taux de participation.

Du côté du MCG, la présidente Ana Roch déplore la non-réélection de M.Barthassat «avec qui on pouvait travailler». Elle se réjouit en revanche de la réélection de Mauro Poggia, qui a terminé dimanche en première position. «Les majorités au Conseil d'Etat ne se feront pas sans le MCG», a souligné M.Poggia, qui espère pouvoir conserver son département grâce à son bon score. ●



Le Blonay-Chamby fête ses 50 ans

De très nombreux invités, dont la conseillère fédérale Doris Leuthard, ont participé vendredi à la journée officielle. Outre la cheffe du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, les deux présidentes vaudoises ont répondu présentes: Nuria Gorrite pour le Conseil d'Etat et Sylvie Podio pour le Grand Conseil, se félicitent les organisateurs.

Le premier musée «vivant» du chemin de fer en Suisse a ouvert ses portes en 1968. Riche de quelque 80 véhicules ferroviaires construits entre 1870 et 1940, il est l'un des plus complets et représentatifs d'Europe.

Un train spécial

Pour cette journée officielle, les quelque 170 invités ont été emmenés de Blonay à Chaulin-Musée par un train spécial tracté par deux puissantes locomotives à vapeur. L'une des deux n'est autre que la ma-



Nicolas Regamey, chef de train, devant la locomotive «105», lors de la journée officielle du chemin de fer Blonay-Chamby. KEYSTONE

chine utilisée il y a 50 ans pour le tout premier convoi, le 20 juillet 1968, jour de la réouverture de la ligne sous sa forme muséographique.

Pour célébrer le jubilé du Blonay-Chamby, un programme copieux a été mis sur pied. Après le Train des neiges à travers le Pays-d'Enhaut dé-

but mars, le Mega Steam Festival se déroulera en mai (10, 12-13,19-21). Viendront ensuite «La comédie à toute vapeur» (23 juin), le Mega Bernina Festival (8-9,15-16, 22-23 septembre) et La dernière du 50^e (27-28 octobre). ● ATS

www.blonay-chamby.ch

CULTURE

Visites d'ateliers d'artistes

La douzième édition d'Aperti s'est tenue ce week-end à Lausanne et dans les environs. Les amateurs ont pu visiter des ateliers d'artistes et discuter de la création, indiquent dimanche les organisateurs. Pas moins de 73 artistes, dont cinq nouveaux et sept invités, avaient répondu à l'appel. Ils ont présenté ce week-end leurs œuvres dans une cinquantaine d'ateliers. Pour les visiteurs, un véritable panorama était à découvrir à l'enseigne d'Aperti, du dessin jusqu'aux performances en passant par la vidéo, la peinture ou notamment la sculpture. Le public est divers: passionnés d'art, familles ou encore collectionneurs. Pour tous, l'occasion est donnée de découvrir des lieux privés et de rencontrer des artistes dans leur univers. ● ATS

VEVEY

Chauffeur de taxi agressé et blessé au boulevard St-Martin

Samedi vers 2h30, la police cantonale était avisée qu'un brigandage venait de se produire à Vevey, au boulevard de St-Martin. Au terme d'une course effectuée à la demande d'un client pris en charge peu auparavant, un chauffeur de taxi a été menacé au moyen d'un couteau par son passager qui voulait s'emparer de sa bourse. En tentant de se protéger, le chauffeur a été blessé sérieusement aux mains et au thorax. L'auteur, qui s'exprimait en français sans accent, est parvenu à s'enfuir en emportant une partie de l'argent contenu dans la bourse. L'important dispositif policier mis en place conjointement par la police Riviera et la gendarmerie vaudoise n'a pas permis d'interpeller l'auteur. Au terme de l'agression, le chauffeur de taxi, un ressortissant Suisse de 68 ans domicilié à Fribourg, s'est rendu à l'Hôpital du

Samaritain, à Vevey, pour y recevoir des soins. Il a ensuite été acheminé au Chuv, en ambulance.

Le signalement de l'auteur est le suivant: un homme de type africain, 20-25 ans, 170-180 cm, cheveux courts, crépus et bouclés, portant une sacoche foncée avec bandoulière dans laquelle se trouvait un porte-monnaie rouge vif.

L'enquête ouverte par la procureure de service a été confiée aux inspecteurs de la police de sûreté. La police cantonale vaudoise lance un appel à témoins. Les personnes susceptibles de fournir des renseignements au sujet de cette agression sont priées de prendre contact avec le centre d'engagement et de transmission de la police cantonale vaudoise au 021 333 5 333 ou avec le poste de police le plus proche. ● COM